

**COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE
DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

REUNION DU 18 DECEMBRE 2024

Le 18 décembre 2024, à 15 heures 50, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte présentiel / audiovisuel.

La Présidente MAUPERTUIS procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

**M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
M. Georges MELA et Mme Marie-Anne PIERI.**

Sont présents en mode audiovisuel « Teams » :

**Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,
Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI,
Paul-Joseph CAITUCOLI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.**

Sont absents et représentés :

**Mme Véronique ARRIGHI par M. Paul-Joseph CAITUCOLI,
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par Mme Nadine NIVAGGIONI,
M. Romain COLONNA par M. Hyacinthe VANNI,
M. Jean-Martin MONDOLONI par Mme Marie-Anne PIERI.**

Assistent à la réunion :

M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la Santé,

M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse.

M. Dominique LIVRELLI, Conseiller exécutif, Président de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse,

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation (*mode audiovisuel « teams »*),

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

La Présidente de l'Assemblée de Corse constate que le quorum est atteint et elle ouvre la séance.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Raportu n° 346 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 27 di nuvembre di u 2024.

Rapport n° 346 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 27 novembre 2024.

La Présidente de l'Assemblée de Corse soumet à l'approbation **des Commissaires** le procès-verbal de **la Commission Permanente** du 27 novembre 2024.

Le procès-verbal considéré n'appelle aucune observation de la part **des Commissaires**.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

Raportu n° 327 : Cunvenzione quadru plurianninca 2024-2026 relativa à u rinnovu di u labellu cità educativa di Bastia.

Rapport n° 327 : Convention cadre pluriannuelle 2024-2026 relative au renouvellement du label de la Cité éducative de Bastia.

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation, expose ce rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un avis unanimement favorable.

Mme Marie-Anne PIERI indique le déport de M. Jean-Martin MONDOLONI sur cette affaire.

Après avoir constaté que personne d'autre ne demandait la parole, la Présidente MAUPERTUIS met ce rapport aux voix.

Il est approuvé à l'unanimité.

Absent : M. Jean-Martin MONDOLONI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 338 : Mubilità internaziunale di i programmatori culturali è di e cumpagnie corse - Per una convenzione cun l'uffiziu naziunale di diffusione artistica 2024-2026.

Rapport n° 338 : Mobilité internationale des programmeurs culturels et des compagnies corses - Pour une convention avec l'Office national de la diffusion artistique 2024-2026.

Mme Antonia LUCIANI expose le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS demande si quelqu'un souhaite la lecture intégrale des avis des commissions. Personne ne le voulant, elle annonce que l'on s'en tiendra à la seule lecture des conclusions.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un **avis favorable**.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 331 : Convenzione di presa in carica è di messa à dispusizione di posti d'alloghju inde u centru per giovani travagliadori « Résidence Habitat Jeunes Jean-Marie VIANNEY » di l'Apprentis d'Auteuil la Côte-Saint-André.

Rapport n° 331 : Convention de prise en charge et de mise à disposition de places d'hébergement au sein du foyer jeunes travailleurs « Résidence

Habitat Jeunes Jean-Marie VIANNEY » des Apprentis d'Auteuil la Côte-Saint-André.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la Santé, expose le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Rapportu n° 337 : Auturizzazioni di candidatura à a chjama à prughjetti di l'Agencia Righjunali di a Saluta di Corsica par pusizioni à Cullettività di Corsica da purtadori di u Cunitatu di Cuurdinazioni Righjjunali di a saluta sessuali.

Rapport n° 337 : Autorisation de candidature à l'appel à projets de l'Agence régionale de santé de Corse pour positionner la Collectivité de Corse en tant que porteur du Comité de coordination Régionale de la Santé Sexuelle.

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social, de la Santé, expose le rapport.

La Commission des Politiques de Santé a émis un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GENERALE

Raportu n^u 326 : Partecipazione di l'agenti à u muntante di l'abbunamentu à unipochi di parcheghji à e spese di a Cullettività di Corsica.

Rapport n^o 326 : Participation des agents au montant de l'abonnement aux différents parkings pris en charge par la Collectivité de Corse.

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. Georges MELA suppose qu'il y a eu sollicitation des personnels de la Collectivité sur l'ensemble du territoire corse, cependant il a entendu seulement citer Aiacciu, Bastia et Isula-Rossa. Aussi voudrait-il savoir si les agents présents sur les autres parties du territoire -en droit de prétendre bénéficier des mêmes avantages- ont bien été consultés.

M. PAOLINI rappelle que ce rapport a pour objectif de résorber des différences de situation liées au parking Diamant à Aiacciu. S'agissant des autres sites, un travail est en cours pour recenser les besoins et le cas échéant, voir avec les communes concernées s'il existerait des parkings ayant des emplacements disponibles, pouvant faire l'objet de ce type d'abonnements.

M. Paul-Félix BENEDETTI fait remarquer que lorsque ce système a été évoqué en comité technique, il avait demandé à ce que la même aide soit

attribuée à tous ceux qui en auraient besoin. S'il prend acte de la réponse du **Conseil exécutif**, il souhaiterait, à l'instar de son collègue **MELA**, que l'on assure effectivement la couverture de tous les agents, sans être obligés de revenir en assemblée chaque fois qu'il y aurait un oubli.

Après avoir constaté que personne d'autre ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Raportu n° 335 : Rinnuvata di u cuntrattu quattru per u mandatu è a prestazione di i servizii d'asta publica in linea.

Rapport n° 335 : Renouvellement du contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne.

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE,

Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Raportu n° 350 : Rigularizazione di a lista di l'impieghi chì danu dirittu à un allogju di serviziu.

Rapport n° 350 : Régularisation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué.

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, la Présidente MAUPERTUIS met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Raportu nu 359 : Prutezzione funziunale di M. Paul Giacobbi – Prucedure penale « Pélican » è « Aiutu pè u furagiu ».

Rapport n° 359 : Protection fonctionnelle de M. Paul GIACOBBI - procédures pénales « Pélican » et « Aide au fourrage ».

En préalable, la **Présidente de l'Assemblée** fait voter la reconnaissance du caractère urgent motivant la transmission de ce rapport en délai abrégé : en l'occurrence, il résulte du calendrier de la procédure judiciaire. La même explication vaut, d'ailleurs, pour le rapport suivant ayant un objet analogue.

La Commission Permanente a reconnu le caractère urgent lié aux rapports n° 359 et 360 et accepté de statuer nonobstant leur transmission en délai abrégé.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

M. PAOLINI expose le rapport n° 360.

M. BENEDETTI interroge l'Exécutif, étant donné que cette protection fonctionnelle couvrira une affaire aujourd'hui jugée, sur le montant des honoraires d'avocat ayant été engagés.

M. PAOLINI indique que l'Exécutif avait initialement l'intention de faire figurer le montant de ces dépenses dans le rapport, mais il semblerait que ces informations, d'ordre personnel, ne soient pas communicables. Il précise, cependant, que ces honoraires ont été plafonnés.

Après avoir constaté que personne d'autre ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE,

Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Raportu nu 360 : Prutezzione funziunale di M. Paul Giacobbi – Prucedura CDBF n° 829.

Rapport n° 360 : Protection fonctionnelle de M. Paul GIACOBBI - Procédure CDBF n° 829.

M. PAOLINI expose le rapport et en profite pour indiquer une erreur rédactionnelle, relative à la date du jugement du tribunal administratif de Bastia, rendu le 10 décembre et non le 8 comme figurant au document transmis, qu'il convient de corriger.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 339 : Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise foncière sise commune de Santa Maria e Sichè, pour la réalisation d'un silo à sel.

Rapport n° 339 : Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise foncière sise commune de Santa Maria è Sichè, pour la réalisation d'un silo à sel.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a rendu un **avis favorable**.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / **INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS**

Raportu n° 333 : Rinnuvata di a convenzione di delegazione di competenze in materia di trasportu stradale di passageri cù a Cumunità d'agglomerazione di Bastia.

Rapport n° 333 : Renouvellement de la convention de délégation de compétence en matière de transport routier de voyageurs avec la Communauté d'agglomération de Bastia.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et **la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont rendu, chacune en ce qui la concerne, un **avis favorable**.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Raportu n° 334 : Approvu di l'opera d'assestu di una sezione di l'ex RD 151 (Pigna).

Rapport n° 334 : Approbation de l'opération d'aménagement d'un tronçon de l'ex-RD 151 (Pigna).

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont rendu, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, la Présidente MAUPERTUIS met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Raportu nu 358 : Urganizazioni di una navetta pà u trasportu publicu stradali di passaghjeri in u quattru di u dispositivu eccezzionali di mubilità pà a visita di u papa in Aiacciu u 15 di dicembri di u 2024.

Rapport n° 358 : Mise en place d'une navette de transport routier public de voyageur dans le cadre du dispositif de mobilité exceptionnel pour la visite du pape à Aiacciu le 15 décembre 2024.

En préalable, la **Présidente de l'Assemblée** fait voter la reconnaissance du caractère urgent motivant la transmission de ce rapport en délai abrégé : en l'occurrence, il résulte de la nécessité de mettre en place un système de navette de transports publics, à Aiacciu, dans le cadre de la venue du Pape François le 15 décembre.

La Commission Permanente a reconnu le caractère urgent lié au rapport n° 358 et accepté de statuer nonobstant sa transmission en délai abrégé.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

M. PAOLINI expose le rapport n° 358.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 354 : Funzionamentu di i gruppi pulitichi : spesi di parsunali 2024.

Rapport n° 354 : Fonctionnement des groupes politiques : frais de personnel 2024.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a rendu un **avis favorable**.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 340 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à a SA-HLM 3F SUD per l'operazione d'acquisto in VEFA di 30 alloggi sociali in SARTÈ (11 PLAI - 19 PLUS).

Rapport n° 340 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SA HLM 3F SUD pour l'opération d'acquisition en VEFA de 30 logements sociaux à SARTÈ (11 PLAI - 19 PLUS).

M. Julien PAOLINI expose le rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a rendu un **avis favorable**.

Mme PIERI avoue ne pas comprendre pourquoi la commune de Sartè ne se porte pas elle-même caution -au moins à 50% : à défaut de quoi, cette charge est reportée sur la Collectivité. Il y a certes en l'espèce un objet de politique sociale, mais il s'agit quand même de sommes importantes et répétées. On aboutit ainsi à une situation de fait incompréhensible.

M. MELA, dans le même esprit, rappelle avoir attiré à plusieurs reprises l'attention sur cette multiplication des cautionnements venant en substitution des municipalités. Leur montant cumulé doit s'avérer colossal et il ne manquerait pas d'exposer le budget de la Collectivité, au cas où ces cautions viendraient à être appelées. Et cela lui paraît encore plus déplaisant, lorsqu'il s'agit de communes se proclamant chantres de l'action sociale.

M. PAOLINI indique que l'on dispose, en l'occurrence, d'une vision assez précise de tels engagements, dont le cumul se situe autour des **140 M€**. Nonobstant, il partage l'analyse des intervenants dans la mesure où rares sont les communes à accorder des garanties, hormis la Communauté d'agglomération de Bastia, celle du Pays Ajaccien, et Purtivecchju. Et c'est d'autant plus dommage que la création de logements sociaux amène une dynamique dans un territoire.

S'il peut comprendre que certaines communes ou EPCI ne disposent pas des capacités nécessaires, il estime que le risque reste relativement faible s'agissant de prêts de la Caisse des Dépôts : un travail de sensibilisation

est donc à mener. Mais en l'état, la Collectivité ne se voit pas refuser des garanties quand cela ferait échouer la construction de logements sociaux.

Mme PIERI rappelle en sus que souvent, les communes sollicitent le portage de l'Office Foncier. Celui-ci devrait, lui aussi, contribuer à cet effort d'information.

M. PAOLINI en convient, le nombre de communes potentiellement concernées s'avère relativement faible et l'on devrait parvenir à se rapprocher d'elles, de façon à inclure dans le règlement d'Habitat « una Casa per tutti » des hypothèses de participation, qui souvent sont à des niveaux modestes. La révision de ce règlement devait viser à ce qu'il devienne à la fois plus incitatif et plus rassurant.

M. MELA, pour avoir présidé un temps la commission d'attribution de l'office départemental HLM, a le souvenir de coefficients de remplissages faibles (50 à 70% sur Purtivecchju et Sartè) : il éprouvait, alors, de vraies difficultés à allouer ces logements.

M. BENEDETTI fait valoir qu'à Sartè, le problème reste assez normal : celui d'une commune pauvre disposant de plus de vingt logements HLM vacants et non affectés, avec des propositions d'achat portant sur des biens plus modernes. Pour autant, il considère que lorsque la Collectivité accorde des garanties à ce niveau, elle devient un aménageur permanent : au même titre que la commune, elle devrait pouvoir s'impliquer dans ces programmes de construction ou réhabilitation.

M. PAOLINI fait observer que la réglementation a changé en matière d'attribution de logements sociaux : lorsque la Collectivité participe financièrement à des opérations de construction ou réhabilitation, une part réservataire lui est attribuée. Tous les ans, il peut donc y avoir une gestion des flux par bailleurs mettant en jeu une part allouée à notre institution.

M. MELA a effectivement constaté que suite à une modification d'ordre législatif, on pouvait raisonner par flux. Auparavant, c'étaient le préfet, le maire, le président du Conseil départemental et celui du Conseil exécutif qui se répartissaient les quotas.

M. BENEDETTI fait valoir que si la législation a changé, elle ne valorise pas la caution comme un équivalent-financement, alors qu'elle devrait se retrouver dans les quotas. Cela étant, il n'entend pas jeter la pierre à la commune de Sartè.

M. PAOLINI indique que la Collectivité a récemment adopté des conventions avec certains bailleurs intégrant ce type de gestion par flux,

et elle participe via sa DGA Sociale à l'attribution des logements. Mais il se déclare disposé à retravailler ces conventions, de façon à optimiser le rôle de la Collectivité au prorata des financements qu'elle fournit.

La **Présidente MAUPERTUIS** partage ces réflexions, estimant nécessaire qu'à un moment donné, les supports financiers soient mis en dynamique.

Après avoir constaté que personne d'autre ne demandait la parole, la **Présidente de l'Assemblée** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

FURESTE / FORÊTS

Raportu n° 351 : Compre complementare di materiali specifici destinati à u geniu furistieru pè u 2024 è aduzione/modificazione di piani di finanziamentu di unepoche d'operazione relative à a furesta è à a privenzione di l'incendii.

Rapport n° 351 : Acquisitions complémentaires de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs pour 2024 et adoption/modification de plans de financement de plusieurs opérations relatives à la forêt et à la prévention des incendies.

M. PAOLINI expose le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a rendu un avis favorable.

A titre personnel, la **Présidente MAUPERTUIS** tient à saluer de telles actions.

Après avoir constaté que personne d'autre ne demandait la parole, **la Présidente de l'Assemblée** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

Raportu n° 332 : Ricorsu di grazia in quantu à indennità è tasse relative à convenzione d'occupazione temporaria nantu à u duminiu publicu di u Cunservatoriu di u Litorale.

Rapport n° 332 : Recours gracieux sur indemnités et redevances relatives à convention d'occupation temporaire d'usage sur le domaine public du Conservatoire du littoral.

M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont rendu, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Raportu n° 328 : Raportu nant'à a revisione di a cunvengione quattru trà a Cullettività di Corsica rapresentata da l'Agencia di sviluppu economicu di a Corsica (ADEC) è Business France.

Raportu n° 328 : Rapport relatif à la révision de la convention cadre entre la Collectivité de Corse représentée par l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) et Business France.

M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, expose le rapport.

La Commission du Développement économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont rendu, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, la Présidente MAUPERTUIS met ce rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0**

NP : 0

Raportu n° 356 : Dissoluzione di a Sucetà Anonima d'Ecunomia Mista Lucale (SAEML) di i Camini di Ferru.

Rapport n° 356 : Dissolution de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) des Chemins de Fer de la Corse (CFC).

En préalable, **MM. VANNI, BENEDETTI et LUCIANI** se déportent de l'examen de ce rapport en quittant l'hémicycle.

M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse, expose ce rapport.

La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un **avis favorable** sur celui-ci.

M. GIOVANNANGELI donne lecture de l'amendement suivant, proposé par le **Conseil exécutif** :

PROPOSITION D'AMENDEMENT :

Il est proposé de remplacer le passage suivant, **en page 3** du présent rapport : « la répartition du remboursement est synthétisée dans le tableau suivant :

Actionnaires	Part	Montant estimé*
CdC	65 %	2 349 729 €
SNCF	15 %	542 245 €
CCI 2A	5 %	180 748 €
CCI 2B	5 %	180 748 €
CAPA	5 %	180 748 €
CAB	5 %	180 748 €
TOTAL	100 %	3 614 967 €

Par les éléments suivants :

« La répartition du remboursement est synthétisée dans le tableau suivant :

Actionnaires	Part	Capital initial (2012)	Montant estimé*
---------------------	-------------	-------------------------------	------------------------

CDC (CTC+CD2A+CD2B)	65%	780 000 €	2 349 729€
SNCF	15%	180 000 €	542 245€
CCI 2A	5%	60 000 €	180 748€
CCI 2B	5%	60 000 €	180 748€
CAPA	5%	60 000 €	180 748€
CAB	5%	60 000 €	180 748€
TOTAL		1 200 000 €	3 614 967€

Estimation au 31/12/2024

Il est ainsi souligné au regard de ce tableau l'augmentation du capital d'entrée de chaque actionnaire qui se voit à l'issue reverser au prorata 2 414 967 € supplémentaires à la somme initiale. »

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met l'amendement aux voix.

Etaient absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI et Hyacinthe VANNI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Julia TIBERI.

**POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, **la Présidente MAUPERTUIS** met le rapport ainsi amendé aux voix.

Etaient absents :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI et Hyacinthe VANNI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Julia TIBERI.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n^u 329 : Attualizazioni di u catalogu di tariffi di i pristazioni di i Laboratorii d'analisi di Cismonte è di Pumonti di a Cullittività di Corsica pà u 2025.

Rapport n^o 329 : Actualisation du catalogue des tarifs des prestations des Laboratoires d'analyses du Cismonte et Pumonti de la Collectivité de Corse pour 2025.

M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse, expose ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable sur celui-ci.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, la Présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS,

Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Raportu n° 330 : Laburatoriu d'analisi Cismonte è Pumonti di a Cullittività di Corsica - Rinnuvata di a partecipazioni di l'aiutu à l'analisi di saluta animali pà u 2025. (Pecuri/Capri/Vaccini).

Rapport n° 330 : Laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonti de la Collectivité de Corse - Renouvellement de la participation de l'aide aux analyses en santé animale pour 2025 (Ovins/Caprins/Bovins).

M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse, expose ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable sur celui-ci.

Après avoir constaté que personne ne demandait la parole, la Présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

L'ordre du jour de la Commission Permanente ayant été épuisé, la Présidente de l'Assemblée de Corse lève la réunion à 17h15.

Fait à Ajaccio, le 18 décembre 2024
La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^u 346 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 27 di nuvembre di u 2024.

Rapport n^o 346 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 27 novembre 2024.

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-
FORMATION-RECHERCHE

Raportu n^u 327 : Cunvenzione quadru plurianninca 2024-2026 relativa à u rinnovu di u labellu cità educativa di Bastia.

Rapport n^o 327 : Convention-cadre pluriannuelle 2024-2026 relative au renouvellement du label de la Cité éducative de Bastia.

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n^u 338 : Mubilità internaziunale di i programmatori culturali è di e cumpagnie corse - Per una cunvenzione cun l'uffiziu naziunale di diffusione artistica 2024-2026.

Rapport n^o 338 : Mobilité internationale des programmeurs culturels et des compagnies corse - Pour une convention avec l'Office National de la Diffusion Artistique 2024-2026.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n^u 331 : Cunvenzione di presa in carica è di messa à dispusizione di posti d'alloghju inde u centru per giovani travagliadori « Résidence Habitat Jeunes Jean-Marie VIANNEY » di l'Apprentis d'Auteuil La Côte-Saint-André.

Rapport n° 331 : Convention de prise en charge et de mise à disposition de places d'hébergement au sein du foyer jeunes travailleurs « Résidence Habitat Jeunes Jean-Marie VIANNEY » des Apprentis d'Auteuil La Côte-Saint-André.

Rapportu n° 337 : **Autorizzazioni di candidatura à a chjama à prughjetti di l'Agencia Righjunali di a Saluta di Corsica par pusizioni à Cullettività di Corsica da purtadori di u Cunitatu di Cuurdinazioni Righjunalì di a saluta sessuali.**

Rapport n° 337 : Autorisation de candidature à l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé de Corse pour positionner la Collectivité de Corse en tant que porteur du Comité de coordination Régionale de la Santé Sexuelle.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GENERALE

Rapportu n° 326 : **Partecipazione di l'agenti à u muntante di l'abbonamentu à unipochi di parcheghjì à e spese di a Cullettività di Corsica.**

Rapport n° 326 : Participation des agents au montant de l'abonnement aux différents parkings pris en charge par la Collectivité de Corse.

Rapportu n° 335 : **Rinnuvata di u cuntrattu quattru per u mandatu è a prestazione di i servizii d'asta publica in linea.**

Rapport n° 335 : Renouvellement du contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne.

Rapportu n° 350 : **Rigularizzazione di a lista di l'impieghi chì danu dirittu à un alloghjù di serviziu.**

Rapport n° 350 : Régularisation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué.

Rapportu n° 359 : **Prutezzione funziunale di M. Paul Giacobbi - Prucedure penale « Pélican » è « Aiutu pè u furagiu ».**

Rapport n° 359 : Protection fonctionnelle de M. Paul GIACOBBI - procédures pénales « Pélican » et « Aide au fourrage ».

Rapportu n° 360 : **Prutezzione funziunale di M. Paul Giacobbi - Prucedura CDBF n° 829.**

Rapport n° 360 : Protection fonctionnelle de M. Paul GIACOBBI - Procédure CDBF n° 829.

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 339 : Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise foncière sise commune de Santa Maria Sichè, pour la réalisation d'un silo à sel.

Rapport n° 339 : Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise foncière sise commune de Santa Maria Sichè, pour la réalisation d'un silo à sel.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 333 : Rinnuvata di a convenzione di delegazione di competenze in materia di trasportu stradale di passageri cù a Cumunità d'Agglomerazione di Bastia.

Rapport n° 333 : Renouvellement de la convention de délégation de compétence en matière de transport routier de voyageurs avec la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Raportu n° 334 : Approvu di l'opera d'asestu di una sezione di l'anziana RD 151 (Pigna).

Rapport n° 334 : Approbation de l'opération d'aménagement d'un tronçon de l'ex-RD 151 (Pigna).

Raportu n° 358 : Urganizazioni di una navetta pà u trasportu publicu stradali di passaghjeri in u quattru di u dispositivu eccezzionali di mubilità pà a visita di u papa in Aiacciu u 15 di dicembri di u 2024.

Rapport n° 358 : Mise en place d'une navette de transport routier public de voyageur dans le cadre du dispositif de mobilité exceptionnel pour la visite du pape à Aiacciu le 15 décembre 2024.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 354 : Funziunamentu di i gruppi pulitichi : spesi di parsunali 2024.

Rapport n° 354 : Fonctionnement des groupes politiques : frais de personnel 2024.

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 340 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à a SA-HLM 3F SUD per l'operazione d'acquistu in VEFA di 30 alloghji siciali in SARTÈ (11 PLAI - 19 PLUS).

Rapport n° 340 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SA HLM 3F SUD pour l'opération d'acquisition en VEFA de 30 logements sociaux à SARTÈ (11 PLAI - 19 PLUS).

FURESTE / FORÊTS

Raportu n° 351 : Compre complementare di materiali specifici destinati à u geniu furistieru pè u 2024 è aduzione/modificazione di piani di finanziamentu di unepoche d'operazione relative à a furesta è à a privenzione di l'incendii.

Rapport n° 351 : Acquisitions complémentaires de matériels spécifiques destinés aux forestiers-sapeurs pour 2024 et adoption/modification de plans de financement de plusieurs opérations relatives à la forêt et à la prévention des incendies.

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

Raportu n° 332 : Ricorsu di grazia in quantu à indennità è tasse relative à convenzione d'occupazione temporaria nantu à u duminiu publicu di u Cunservatoriu di u Litorale.

Rapport n° 332 : Recours gracieux sur indemnités et redevances relatives à convention d'occupation temporaire d'usage sur le domaine public du Conservatoire du Littoral.

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Raportu n° 328 : Raportu nant'à a revisione di a convengione quattru trà a Cullettività di Corsica rapresentata da l'Agenza di sviluppu economicu di a Corsica (ADEC) è Business France.

Raportu n° 328 : Rapport relatif à la révision de la convention cadre entre la Collectivité de Corse représentée par l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) et Business France.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 356 : Dissoluzione di a Sucetà Anonima d'Ecunomia Mista Lucale (SAEML) di i Camini di Ferru.

Rapport n° 356 : Dissolution de la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (SAEML) des Chemins de Fer de la Corse (CFC).

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n° 329 : Attualizazioni di u catalogu di tariffi di i pristazioni di i Laboratorii d'analisi di Cismonte è di Pumonti di a Cullittività di Corsica pà u 2025.

Rapport n° 329 : Actualisation du catalogue des tarifs des prestations des Laboratoires d'analyses du Cismonte et Pumonti de la Collectivité de Corse pour 2025.

Raportu n° 330 : Laboratoriu d'analisi Cismonte è Pumonti di a Cullittività di Corsica - Rinnuvata di a partecipazioni di l'aiutu à l'analisi di saluta animali pà u 2025 (Pecuri/Capri/Vaccini).

Rapport n° 330 : Laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonti de la Collectivité de Corse - Renouvellement de la participation de l'aide aux analyses en santé animale pour 2025 (Ovins/Caprins/Bovins).
